



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction générale du Trésor



WESTMINSTER & CITY

NEWS

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE LONDRES

N°12 – 9 au 15 avril 2021

## En bref

Les sondages indiquent que le soutien au Brexit a augmenté depuis 2016 : 54% des Britanniques voteraient aujourd'hui pour sortir de l'UE (52% en 2016). Ces sondages dénotent également une dégradation de l'image de l'UE au Royaume-Uni : 67% des Britanniques estiment que l'UE s'est comportée «de manière hostile» avec le Royaume-Uni sur la question des vaccins. Seuls 13% estiment que l'UE a agi «en alliée et amie».

## LE CHIFFRE À RETENIR

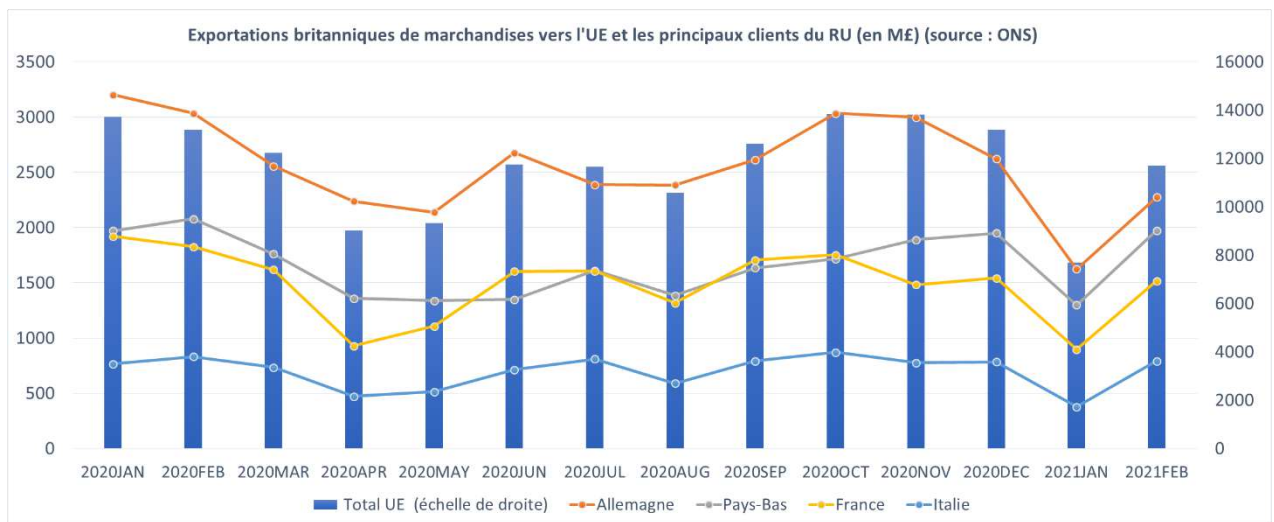
52%

C'est le rebond en valeur des exportations britanniques de marchandises vers l'UE en février par rapport à janvier

## Fait marquant : Les exportations britanniques de marchandises se redressent en février après s'être effondrées en janvier

Au lendemain de la période de transition, les exportations britanniques vers l'UE avaient chuté de 44% en janvier en glissement annuel, contre 17% vers le reste du monde. Cette forte baisse a partiellement été compensée par un rebond de 52% (+ 4 Md£) des exportations vers le marché unique en février en glissement mensuel. Cette hausse des exportations vers l'UE a été tirée par le dynamisme des principaux postes à l'exportation (en valeur) : + 1,6 Md£ pour les machines et équipements de transport ; + 925M£ pour les produits

chimiques; et + 625M£ pour les véhicules terrestres. Les exportations britanniques vers ses principaux clients ont crû de +40% avec l'Allemagne ; +52% avec les Pays-Bas ; +69% avec la France ; et +109% avec l'Italie. Toutefois, le dynamisme observé en février n'a pas suffi à complètement effacer l'effondrement du mois de janvier. En glissement annuel, les exportations britanniques vers l'UE ont baissé en février 2021 de 11%. La publication des chiffres du commerce pour le T1 et le S1 à venir permettra de mieux cerner les effets à long-terme du Brexit sur le commerce entre le RU et l'UE.



## Actualité macro-économique

**Après une contraction de 2,2 % en janvier, le PIB britannique a crû de 0,4 % en février** – Il reste cependant 7,8 % en-dessous de son niveau de février 2020. Malgré les mesures de confinement toujours en place, le secteur des services a crû de 0,2 %, soutenu par les ventes au détail et les ventes de voitures. L'activité industrielle a augmenté de 1 % en février, dont 1,3 % pour le secteur manufacturier. La réouverture des écoles devrait conduire à une accélération de la croissance dès mars. Les ventes au détail pointent également vers un rebond d'activité en mars: elles auraient augmenté de 13,9 % en glissement annuel en mars selon les données du *British Retail Consortium*. Cette hausse

substantielle est largement à attribuer à l'effet de base, les ventes ayant été contraintes l'année passée par la mise en place du confinement. Les ventes au détail de mars 2021 sont cependant 8,3 % supérieures au niveau de mars 2019 (contre une augmentation de 1,1 % entre février 2019 et 2021), attestant que l'activité britannique a bien accéléré en mars.

**La productivité du travail a augmenté pendant la pandémie** – La production horaire moyenne britannique a augmenté de 0,4 % en 2020 selon l'*Office for National Statistics* (ONS), contrastant avec le ralentissement notable observé pendant la récession de 2008-2009 (-1,2 %). La productivité par travailleur a en revanche diminué de 9,5 % en 2020, reflétant le nombre important d'employé placé en situation de chômage partiel. La Banque d'Angleterre avait indiqué en février que les entreprises avaient

probablement perdu en productivité en raison des mesures de distanciation sociale et de leurs coûts. Elle avait également prévenu que la chute de l'investissement des entreprises pourrait conduire à un niveau plus bas de productivité sur les prochaines années. Des gains de productivité pourraient en revanche être observés à long terme si la pandémie encourageait les entreprises à investir davantage dans les technologies numériques.

#### **La crise a davantage affecté l'emploi des jeunes –**

Selon une [étude](#) de la *Resolution Foundation*, les jeunes (16-24 ans) forment la catégorie la plus touchée par les difficultés sur le marché du travail, constituant 57 % de la chute de l'emploi sur l'année passée. Cela s'explique en partie par leur forte concentration dans des secteurs ayant dû fermer (distribution, hospitalité, divertissement) : début 2020, la part des 18-24 ans travaillant dans ces secteurs était le double de la part des 25-65 ans, et les jeunes étaient trois fois plus susceptibles d'avoir perdu leur emploi dans ces secteurs pendant la pandémie par rapport aux 25-64 ans. La crise aura également eu un impact négatif sur l'obtention de premiers postes : entre 2019 et 2020, le taux de chômage des personnes ayant quitté le système éducatif a augmenté de 4 points de pourcentage, pour atteindre 18 % pour les diplômés et 14 % pour les non-diplômés. Ces impacts devraient exacerber les inégalités intergénérationnelles déjà existantes : de 2010 à 2020, les jeunes étaient plus susceptibles de travailler dans les secteurs à bas revenus (distribution, hospitalité, divertissement) et d'enregistrer une croissance plus faible de leur salaire par rapport aux générations précédentes au même âge.

#### **Andy Haldane quitte son poste de chef économiste de la Banque d'Angleterre –**

A. Haldane quittera la banque centrale en juin pour devenir le directeur général de la *Royal Society of Arts, Manufactures & Commerce*. Entré à la Banque d'Angleterre en 1989, il a notamment dirigé le pôle d'analyses monétaires et de stabilité financière avant de devenir économiste en chef en 2014. Au sein du comité de politique monétaire, A. Haldane faisait partie des « faucons » et s'est démarqué l'année passée

par sa vision singulièrement optimiste sur le retour de l'activité au Royaume-Uni. Son départ augure que les opinions au sein du comité de politique monétaire seront dorénavant plus favorables à l'adoption de taux négatifs si nécessaire, et la prise de mesures contre le risque inflationniste pourrait être retardée. La Banque d'Angleterre a indiqué que le processus de candidature pour le poste de chef économiste serait ouvert aux personnalités extérieures ; aucun candidat n'a été annoncé pour le moment.

## **Actualité commerce & investissement**

#### **La création d'une nouvelle commission parlementaire dédiée aux relations commerciales entre le Royaume-Uni et l'Union européenne a été annoncée –**

Cette commission, à la différence d'un Select Committee où ne siège que des MPs, sera composée de parlementaires de la majorité et de l'opposition, ainsi que de personnalités issues du monde des affaires et de l'université. L'objet de cette commission sera d'évaluer l'état de la relation commerciale de part et d'autre de la Manche. L'annonce de cette nouvelle commission fait suite à la dissolution au lendemain de la période de transition du *Commons committee on the future relationship with the EU*. Des auditions devraient avoir lieu à un rythme bimensuel, avec l'objectif de publication en décembre prochain d'un rapport identifiant les domaines et les champs d'amélioration possibles de l'accord de commerce et de coopération. La première audience s'est tenue cette semaine et avait pour objet d'examiner si la dégradation des termes des échanges avec l'UE pourrait être compensée par des accords de libre-échange avec des pays tiers.

#### **Le gouvernement a déposé un amendement au projet de loi sur le contrôle des investissements étrangers visant à réduire le périmètre des**



**transactions devant être notifiées** – Pour mémoire, le gouvernement avait présenté en novembre dernier un nouveau mécanisme renforcé de filtrage des investissements étrangers, la *National Security and Investment Bill 2020*. Le projet prévoyait initialement une obligation pour l'investisseur étranger de notifier toute montée au capital d'une entreprise britannique de plus 15% - sous réserve que la cible entre dans le champ des 17 secteurs concernés par le dispositif. Le gouvernement a amendé le projet de loi, actuellement examiné par la chambre haute, en rehaussant le seuil de déclenchement de l'obligation de notification de 15% à 25%. Ce resserrage du périmètre du contrôle intervient à la suite d'inquiétudes exprimées par plusieurs acteurs économiques, qui craignaient qu'un champ de notification trop large ne fasse peser une charge administrative trop lourde sur les entreprises. L'amendement réserve cependant toujours la possibilité pour le gouvernement de contrôler les transactions passant sous le seuil des 25% si le ministre de l'économie estime que l'opération donne à l'acquéreur une « influence matérielle » sur la cible.

## Actualité financière

### 1 Réglementation financière et Marchés

**Le régulateur financier entend profiter de la 'flexibilité' offerte par le Brexit pour rendre la City de Londres plus attractive** – Lors d'une conférence organisée par *City & Financial*, Nausicaa Delfas, responsable de la division internationale de la *Financial Conduct Authority*, a [déclaré](#) que le Royaume-Uni bénéficie d'une nouvelle liberté vis-à-vis des règles de l'Union européenne pour réglementer ses marchés de manière flexible et les rendre plus attractifs. Elle a réitéré plusieurs annonces faites récemment

(notamment : approche discrétionnaire sur le *double volume cap*, applicable désormais à toutes les actions ; futur cadre du fonds d'actifs de long terme ; régime des entreprises d'investissement ; consultation sur les SPACs dans le prolongement du rapport de Lord Hill ; consultation à venir sur la publication d'informations par les gestionnaires d'actifs et entreprises d'assurance-vie, en ligne avec les recommandations de la *Task Force on Climate-related Financial Disclosures*). En ce qui concerne l'approche de la FCA envers les entreprises financières internationales, la FCA a essentiellement codifié ses pratiques dans une récente [publication](#), mais Mme Delfas a précisé que « les entreprises qui demandent un agrément aient un établissement actif au Royaume-Uni pour permettre une supervision efficace de leurs activités. » Elle a insisté sur la nécessité de coopération entre les juridictions, notamment pour la supervision des entités ayant des activités trans-frontières.

**L'autorité britannique de réglementation des pensions (*The Pensions Regulator, TPR*) pourrait mettre en place des mesures coercitives à l'encontre des régimes de retraite ne soumettant pas de déclarations sur les risques climatiques** – D'après la loi sur les régimes de retraite (*Pension Schemes Acts*), qui a reçu l'assentiment royal en février 2021, les régimes à prestations définies dont les actifs s'élèvent à 5 Mds£ ou plus seront tenus d'établir des rapports conformément aux recommandations de la *Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)* à partir d'octobre 2021. Des conseils de mise en conformité aux nouvelles règles seront publiés par le TPR dans les mois prochains. L'autorité encourage également les administrateurs à tenir compte du changement climatique dans l'élaboration de leurs portefeuilles d'investissement. Le TPR s'attend à ce que, d'ici la fin de 2023, 81 % des membres des régimes de retraite et 74 % des actifs des régimes de retraite professionnelle soient couverts par les règles de *reporting* de la TCFD. En de non-respect des règles, le directeur exécutif pour la politique

réglementaire D. Fairs a indiqué que le TPR pourra « considérer des mesures coercitives ».

**Le Financial Stability Board (FSB) considère que les réformes britanniques concernant la rémunération dans le secteur financier sont conformes** – Les institutions membres du FSB, qui coordonne au niveau international les travaux des autorités financières nationales afin d'élaborer et de promouvoir la mise en œuvre de réglementations efficaces pour le secteur financier, se soumettent à des évaluations périodiques de leurs politiques, qui sont menées par les autres membres du FSB. Le Royaume-Uni s'est soumis à un tel examen en 2020, dont les conclusions [publiées cette semaine](#) montrent que les réformes britanniques sont compatibles avec les *FSB Principles and Implementation Standards* (P&S), qui cherchent à promouvoir des pratiques de rémunération saines et favorisant un comportement prudent en matière de prise de risques, et que les mesures britanniques à ce sujet ont été efficaces. Au RU, les P&S ont été mis en œuvre dans le secteur bancaire ainsi que dans les secteurs de l'assurance et de la gestion d'actifs. D'après le FSB, le régime de rémunération a permis une plus grande cohérence et transparence des pratiques de rémunération et l'approche britannique peut servir d'exemples de bonnes pratiques pour d'autres juridictions.

## 2 Banques et Assurances

**La banque américaine Goldman Sachs ouvrira son 2<sup>ème</sup> plus grand bureau du Royaume-Uni à Birmingham en 2021** – Cette nouvelle implantation, qui devrait ouvrir d'ici la fin de l'année, accueillera dans un premier temps les activités technologiques de la banque, soit des ingénieurs logiciels, des *data analysts* et des *data scientists* travaillant sur la fourniture de services financiers. D'autres divisions s'y installeront au fil du temps, et plusieurs centaines d'emplois y seront créés. Ces dernières années, Birmingham a également attiré le siège national d'HSBC ainsi

qu'une antenne importante de la Deutsche Bank, qui emploie environ 1 000 personnes, principalement dans des fonctions de back-office et de technologie. En outre, Birmingham abrite le plus grand centre d'innovation fintech de gestion d'actifs d'Europe, *The Engine Room*, qui est géré par l'association professionnelle *The Investment Association*.

**Dans le contexte post-Brexit, JP Morgan n'exclut pas un transfert plus important de ses opérations européennes de Londres vers l'UE dans les prochaines années** – Dans sa [lettre annuelle](#) aux actionnaires publiée début avril, J. Dimon estime que des « incertitudes persistent » consécutivement au Brexit et que ce dernier « ne peut pas être positif » pour l'économie britannique à court terme, tandis que l'impact sur le plus long terme dépendra notamment de l'existence, au Royaume-Uni, d'un « plan stratégique complet et bien exécuté » et « acceptable pour l'Europe ». A terme, et au regard des demandes « compréhensibles » des superviseurs européens pour transférer davantage d'opérations dans les juridictions européennes, un « point de bascule » pourra être atteint. Dès lors, et au vu des coûts qu'implique une duplication des opérations, il deviendrait plus judicieux pour la banque de déplacer toutes les fonctions servant l'Europe hors du Royaume-Uni vers l'Europe continentale - notamment Paris, Francfort, Dublin et Amsterdam, qui sont appelées à « prendre de l'importance ». Pour rappel, JPMorgan emploie 19 000 personnes en Grande-Bretagne, dont 12 000 à Londres.

**Le gouvernement britannique a annoncé l'ouverture d'une enquête indépendante dans le cadre de l'affaire Greensill** – Pour rappel, la presse britannique a révélé à la fin du mois de mars que l'ancien Premier ministre David Cameron avait utilisé ses contacts au sein du gouvernement pour favoriser une société financière spécialisée dans l'affacturage inversé, Greensill Capital, dont la faillite a été précipitée début mars en raison du retrait de plusieurs de ses soutiens financiers. L'ancien Premier ministre

conservateur, qui a rejoint Greensill Capital en 2018, aurait eu plusieurs échanges directs avec l'actuel Chancelier de l'Echiquier, Rishi Sunak, afin notamment de ménager un accès au dispositif de soutien financier mis en place via la Banque d'Angleterre, d'assouplir les modalités d'octroi de prêts garantis, et de développer un système de titrisation des rémunérations des personnels du système de santé NHS.

Le scandale s'étend non seulement à la classe politique mais aussi à la haute administration. Plusieurs hauts fonctionnaires auraient été rémunérés par Greensill Capital alors même qu'ils étaient toujours en fonction dans l'administration. Le Premier ministre Boris Johnson a publiquement marqué sa préoccupation sur les révélations intervenues ces derniers jours, et a lancé une enquête indépendante menée par un comité de juristes, piloté par Nigel Boardman, associé du cabinet d'avocats Slaughter and May, qui portera entre autres sur les contrats passés avec Greensill Capital et sur le rôle joué par D. Cameron. Le Parlement s'est également saisi du sujet. Au moins deux enquêtes parlementaires vont être lancées.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)



Responsable de la publication : Service Economique Régional de Londres  
Rédacteurs : Emma Cervantes, Jeanne Louffar, Pierre Serra,  
revu par Thomas Ernoult

Pour s'abonner : [londres@dgtresor.gouv.fr](mailto:londres@dgtresor.gouv.fr)